

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 05 mars 2026

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 058-265801944-20260305-DEL05032026_02-DE

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 1

Présents (12) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Michèle Roy, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur
Roger Clay, Administrateur

Excusé (1) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer, Vice-Présidente

DEL05032026-02

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025
- BUDGET PRINCIPAL DU CCAS -**

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,

Vu l'instruction comptable correspondante à la gestion du budget concerné,
Vu la délibération du 05 mars 2026 approuvant le Compte Financier Unique 2025,

Considérant le rapport présenté par la Vice-Présidente,

Considérant que le Compte Financier Unique 2025 présente un résultat positif de fonctionnement de 317 314,05 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'affecter la somme de 317 314,05 € au crédit du compte 002 report à nouveau.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 1 procuration).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

